

Procès-verbal de l'Assemblée générale HECH tenue le 8 mars 1997 au restaurant Burg à Uster à 14h45

* * * * *

Le Président ouvre la séance en remerciant tous les membres présente et en excusant notre caissier retenu par la maladie ainsi que les associations suivantes :

- Vapeur Val de Travers
- Mikado
- Verein Aktion Pro Sächsitram Zurich

Le contrôle des présences selon liste annexée fait ressortir la participation de 22 personnes représentant 18 associations. Le Président relève que la convocation à cette assemblée a été adressée dans les délais prévus par les statuts, que chaque association dispose d'une seule voix et qu'une personne ne peut représenter qu'un seul chemin de fer à la fois. Il signale enfin que la feuille jaune de l'invitation vaut comme bulletin de vote.

Le Président a le plaisir d'annoncer la présence d'un représentant du journal d'Uster ainsi que celle de M. Olivier Schaffner, représentant d'une entreprise de Marketing.

Personne ne demandant une modification de l'ordre du jour, l'assemblée peut se dérouler selon l'ordre du jour prévu, soit :

1. Election d'un scrutateur
2. Approbation du P.V. de l'AG du 9.3.1996
3. Approbation du rapport de l'exercice 1996
4. Approbation des comptes 1996 et du budget 1997
5. Elections du comité, des réviseurs
6. Admission de nouveaux membres
7. Activités de HECH
8. Propositions des membres

1. Election d'un scrutateur

M. D. Schopfer, La Traction SA, est nommé à l'unanimité.

2. Approbation du P.V. de l'AG du 9.3.1996 tenue à Genève

Le P.V. rédigé en français a été envoyé à chacun. Il n'a pas été traduit. Il est approuvé à l'unanimité. Le Président tient à remercier encore une fois M. Lauri de l'AGMT pour la parfaite organisation de cette journée.

3. Approbation du rapport 1996

Ce rapport a été adressé en allemand et en français à chacun des membres avec la convocation. Il est approuvé à l'unanimité. Le Président en profite pour souhaiter une plus grande collaboration des membres. (voir p. 7)

4. Approbation des comptes 1996

Le Président donne lecture du rapport du caissier qui boucle avec des recettes de Fr. 2'339.60 et des dépenses nulles. 23 associations se sont acquittées du montant de Fr. 100.- de cotisation. Deux associations n'ont pas encore payé leur dû. La parole est donnée à M. Sicher, réviseur, qui propose à l'assemblée d'approuver ces compte , ce qui est fait à l'unanimité avec remerciements au caissier pour son travail.

Le budget établi sur la base du nombre total des membres annoncé à ce jour s'élève à Fr. 2'500.-. Il est approuvé sans les dépenses qui dépendront des décisions qui seront prises au point 7 traitant des activités de l'Union.

5. Election du comité

Le Président rappelle que les statuts fixent les élections chaque deux ans. Le comité se compose actuellement de :

MM.	Hugo	Wenger	DVZO
	Sébastien	Jarne	BC
	Sylvio	Jucker	ANAT
	Thomas	Pulfer	HEG
	Bernard	Philippin	Parc d'Attractions du Châtelard VS

Aucune autre proposition n'étant présentée, les membres sont réélus par acclamation.

Elections des réviseurs

MM. Sicher BDB et Gysin DFB sont réélus.

6. Admission de nouveaux membres

Aucun nouveau membre se s'étant annoncé, l'association est forte de 25 membres.

7. Activités de l'HECH

Comme déjà indiqué par le Président il n'y a eu que peu d'activités en 1996. A titre d'essai, HECH Info 1 a été adressé aux membres. Il s'agit d'une contribution du comité réalisée sans professionnalisme alors que ce devrait être un travail de tous. Le comité apprécierait vos commentaires sur cette première activité.

M. Chander de l'Ass. Amici Ferrovia Mesolcinese souhaiterait trouver dans chaque HECH Info la présentation d'une association. Ce serait une manière de faire connaissance entre membres et d'entamer ultérieurement le dialogue.

M. Schwarzenbach DVZO souhaiterait avoir connaissance des noms des personnes chargées des tâches particulières dans chaque société : Président, responsable commercial, de l'exploitation, de la voie, du matériel roulant, des achats, des ateliers. Le Président répond qu'une liste existe déjà et qu'il conviendrait de la mettre à jour.

M. Jucker ANAT souhaiterait avoir une liste des No de téléphone et de fax des associations.

M. Brändle SchBB souhaiterait que l'on trouve dans HECH Info un résumé donnant des informations sur chaque société et en particulier qu'elles ont été leurs activités récentes et ce qu'elles vont faire dans le futur. Ceux qui ne sont pas actifs dans les transports publics sont intéressés à connaître les nouveautés.

Il est proposé de réaliser un nouveau questionnaire à adresser aux membres et à renvoyer pour une date fixée.

HECH Info devrait être un instrument de travail traitant de façon concise certains thèmes intéressants chacun.

M. Jucker donne alors quelques résultats sur le dépouillement du premier questionnaire envoyé aux membres par le comité. Dans un premier temps, seule la moitié des membres y ont répondu. Malgré les rappels, il en manque encore 6. Certains sont incomplets et d'autres erronés. M. Jucker rappelle qu'un questionnaire n'a de valeur que si tout le monde y répond. Provisoirement, il relève que 900 Km sont empruntés en Suisse par des trains touristiques dont seulement 12 Km appartiennent en propre aux associations. Environ 72'000 heures de travail sont effectuées chaque année et les associations sont fortes d'environ 7'500 membres avec une cotisation moyenne de Fr. 30.-/an. Les recettes de transport atteignent 2,2 Mio/an. Les résultats de cette enquête seront publiés dans une HECH Info dès que le document sera complet.

Au chapitre des groupes de travail prévus, le Président relève que personne n'a pris l'initiative de prendre le commandement d'un tel groupement depuis l'année dernière.

M. Peter Schwarzenbach 2466350 à Hinwil indique qu'il peut conduire les groupes suivants :
- une formation en commun du personnel selon les prescriptions CFF;
sont intéressés : Ass. Amici Ferrovia Mesolcinese, DVZO, FBB
- l'organisation d'une exploitation, les structures de commandement

M. Ackermann d'Eurovapor est prêt à examiner les problèmes relatifs aux droits d'utiliser un tracé appartenant à un tiers.

Le Président remercie les intervenants pour ces propositions et souhaite que les activités se concrétisent en 1997.

8. Propositions des membres

Aucune proposition n'étant parvenue au comité dans les délais, le Président donne la parole aux membres pour les divers.

A M. Schöpfer qui s'inquiète des émissions de CO₂, M. Jarne donne un éclairage sur la situation actuelle. La nouvelle loi prévoit que les émissions devront être ramenées

en 2010 au niveau de 1990. Ce n'est que si ce but n'est pas atteint d'une autre façon que l'on interviendra sur le charbon.

Il est proposé que le prochain questionnaire mentionne les quantités de charbon utilisées par les chemins de fer touristiques pour mettre en évidence l'effet marginal de ces émissions.

Le groupement Eurovapor annonce qu'il est prêt à organiser la prochaine assemblée générale à Huttwil ce qui est accepté avec remerciements.

Le Président peut alors clore cette assemblée en remerciant chacun pour sa participation.

Le rédacteur du P.V.

Bernard Philippin